

sia

société suisse des ingénieurs et des architectes

section **neuchâtel**

SIA-Info n° 42

Publication annuelle de la section

**Assemblée générale du 10 mai 2019
à Neuchâtel**



SOMMAIRE

	Page
1. Ordre du jour de l'assemblée générale du 10 mai 2019	3
Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 avril 2018	4
3. Rapport du Président	8
3.1. <i>Message du président</i>	8
3.2. <i>Synthèse des activités de 2018</i>	9
3.3. <i>Formation</i>	9
3.4. <i>Relations publiques</i>	9
3.5. <i>Communication</i>	10
3.6. <i>Objectifs 2019</i>	10
4. Rapports des délégués des groupes professionnels	11
4.1 <i>GPA-Ne - Groupe professionnel architecture</i>	11
4.2 <i>Groupes professionnels Suisse (GPA - GC - T - E)</i>	11
5a Activités de la section	12
5.1 <i>Etude sur la construction neuchâteloise</i>	12
5.2 <i>Prix de la SIA section Neuchâteloise</i>	12
5.3 <i>Coordination romande</i>	13
5.4 <i>Présentation des professions SIA aux écoles</i>	13
5.5 <i>SAT - Tables rondes</i>	14
5.6 <i>Site internet</i>	16
5.7 <i>Observatoire des Marchés Publics romands (OMPr)</i>	17
5b Manifestations, visites, conférences	17
5.8 <i>Journées SIA 2018</i>	17
5.9 <i>Distinction romande d'architecture - DRA</i>	19
5.10 <i>Séminaires et conférences</i>	20
5.11 <i>Contexte et conséquences CCT Vaud</i>	24
6. Comptes 2018	26
6.1 <i>Comptes 2018 - Pertes & Profits</i>	26
6.2 <i>Comptes 2018 – Bilan</i>	27
6.3 <i>Comptes 2018 - Détail des transitoires figurant au bilan final du 31 décembre 2018 et évolution du capital</i>	28
6.4 <i>Rapport des vérificateurs des comptes 2018</i>	29
7. Statuts	30
8. Budget et cotisations 2019	31
8.1 <i>Budget 2019 comparé au budget et comptes 2018</i>	31
8.2 <i>Cotisations 2019</i>	33
9. Membres et organes de la section	34
9.1 <i>Admissions, démissions, mouvements</i>	34
9.2 <i>Comité</i>	35
9.3 <i>Vérificateurs des comptes</i>	35
9.4 <i>GPA-Ne - groupe professionnel des architectes</i>	35
9.5 <i>Groupes professionnels suisse, représentants de la SIANE</i>	36
9.6 <i>Délégué aux assemblées des délégués</i>	36
9.7 <i>Autres fonctions au sein de la SIA de membres neuchâtelois</i>	36
10. Memorandum : assemblées générales 2000 – 2019	37

1. Ordre du jour de l'assemblée générale du 10 mai 2019

- 1. Ouverture de l'assemblée générale, mots de bienvenue**
- 2. Approbation de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 avril 2018**
- 3. Rapport du Président**
- 4. Rapport des délégués des groupes professionnels**
- 5. Activités de la section**
- 6. Comptes 2018 et rapport des vérificateurs**
- 7. Budget et cotisations 2019**
- 8. Elections statutaires**
- 9. Objectifs**
- 10. Divers**

Les points 2 à 5 sont traités complètement dans le SIA-Info n° 42. Ils ne seront pas abordés de façon détaillée lors de l'assemblée, sauf à la demande expresse d'un membre ou de l'assemblée. Les points 2 et 6 à 9 sont soumis au vote de l'assemblée pour adoption.

Les personnes souhaitant obtenir un exemplaire papier du SIA-info en vue de l'assemblée générale sont priées de le requérir par courriel au plus tard le 8 mai 2019.

Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 avril 2018

Assemblée générale 2018 :

- 8h00 Accueil des invités et membres avant l'ouverture de la seconde journée de l'architecture et de l'urbanisme neuchâtelois.
- 8h30 Début de l'Assemblée générale
- 9h20 Fin

Mot de bienvenue de Christophe Pont représentant du comité d'organisation de la journée de l'architecture et de l'urbanisme Neuchâtel (JAU-NE). L'AG est suivie d'un buffet petit-déjeuner et de conférences organisés dans le cadre de JAU-NE sur le thème de l'espace.

1. Ouverture de l'assemblée générale

Fabio Sicurella ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'assemblée. Il annonce le cadre inhabituel de cette assemblée puisque le président a démissionné de ces fonctions en novembre 2017 et que le vice-président s'est excusé ce matin.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 28 avril 2017

Le procès-verbal est accepté. Son auteur est remercié.

3. Message du Président

Fabio Sicurella lit le message du président qui se trouve dans le SIA-info no 41 en libre accès sur le site internet de la SIANE. Les principales activités de l'année 2017 sont parcourues. Il évoque notamment les développements entrepris conjointement avec la coordination romande et la mise en service de l'OMP (observatoire des marchés publics romands).

4. Rapport des délégués des groupes professionnels

Les rapports d'activités des groupes professionnels ainsi que la description des différentes actions menées au cours de l'année ne sont pas traités formellement lors de l'assemblée. Pour le canton de Neuchâtel, seul le GPA est encore actif (groupe professionnel des architectes).

P. Chopard précise qu'un rapprochement a eu lieu cette année entre le comité SIANE et le GPA. En effet, Laurent Demarta participe à quelques séances de comité et assure le lien entre les deux entités. Cédric Aklin confirme cette volonté de rapprochement compte tenu aussi des difficultés que rencontre le GPA pour renouveler ses membres. Il souhaite aussi que les architectes du comité de la SIA-NE participent à l'assemblée générale du GPA.

5. Activités de la section

Les principales activités de la section au cours de l'année écoulée sont relatées en détail dans le SIA-info N° 41.

Le comité s'attarde sur quelques points marquants :

Formation des apprentis dessinateurs, présentation des professions SIA aux écoles :

L'exposition « un pont c'est tout » terminera sa tournée à Neuchâtel du 31.05.18 au 09.06.2018. Il s'agit d'une exposition interactive qui a rencontré un grand succès et qui est essentiellement dédiée aux écoles.

Capa'Cité aura lieu à Neuchâtel du 6 au 12 septembre 2018, la préparation est en cours. Rachel Nenavoh remercie les membres du comité d'organisation pour leurs précieux engagements.

Des prix SIA ont été distribués aux diplômés du CPLN et à une lycéenne pour son travail de maturité sur le thème de l'architecture et la technique du bâtiment.

Coordination romande

Pascal Chopard résume les activités menées au sein de la coordination romande :

- Une parution spéciale sur les concours en Suisse romande a paru le 19.05.17 dans Tracé ;
- L'observatoire des marchés publics romand a été officiellement mis en service ;
- Une liste d'experts au niveau romand a été publiée (www.romandie.sia.ch);
- Le Tessin a été intégré dans la coordination romande ;
- Le poste de coordinatrice romande a été rattaché au bureau de la SIA Suisse ;
- La révision de la réglementation sur les honoraires (suspension des tarifs KBOB par la COMCO) a fait l'objet d'une prise de position.

SAT – tables rondes 2017/18

Alexis Vienny présente le bilan des rencontres avec le SAT. Seules deux séances ont eu lieu cette année. La mise en œuvre de la LAT est en cours (modification du RELCAT et de la RELCONstr). Les plans d'aménagement locaux doivent être révisés.

Alexis Vienny est à disposition pour relayer les demandes des membres SIA vers le SAT.

Site internet

Hyacinthe Litzler s'efforce de mettre à jour régulièrement le nouveau site internet calé sur le modèle de la SIA Suisse Pour rappel l'adresse est : www.ne.sia.ch.

Observatoire des marchés publics romands (OMPr)

En 2017, une convention a été signée entre l'OMPr et les associations professionnelles neuchâteloises (SIA NE, ANIC et GAN). La mise en service officielle a eu lieu en janvier 2018. Pascal Chopard rappelle les objectifs de cet observatoire qui sont de favoriser et de promouvoir l'organisation de concours, de mandats d'études parallèles, et d'appel d'offres conformément aux règlements SIA en vigueur. Une rencontre a été prévue en juin 2018 avec les autorités afin d'instaurer un dialogue au sujet de ces évaluations qui vont dans l'intérêt de tous et dans un souci d'amélioration.

Manifestations, visites, conférences

Journées SIA de l'architecture et de l'ingénierie contemporaine

Alexis Vienny remercie les membres de la SIANE pour la présentation de nombreux projets neuchâtelois à l'occasion de l'édition 2018 qui aura lieu les 9/10 et 16/17 juin 2018. Alexis Vienny relate quelques modifications qui ont été mises au point dans le cadre de l'organisation de cette édition 2018. Des solutions ont été trouvées pour ne pas trop charger le budget. Pour toute autre information, voir le site www.journees-sia.ch.

DRA

Christopher Pannett rappelle que la 4^e édition de la distinction romande d'architecture a été lancée à Genève. La distinction 2018 sera remise en septembre au Pavillon Sicli à Genève. L'exposition sera ensuite présentée aux 6 cantons romands, à Zurich et Lugano, enfin dans quelques villes européennes.

6. Comptes 2017 et rapport des vérificateurs

Rachel Nenavoh présente succinctement les comptes 2017, qui figurent de façon détaillée dans le SIA-Info no 41.

Les comptes bouclent avec un crédit de CHF 5'809.25 contre une perte de CHF 1'940 prévue au budget (accepté lors de l'assemblée générale 2017). Les charges ont été moins élevées que prévues au budget, notamment sur les frais de comités SIANE, et la publication AVOIR qui n'a finalement pas encore été relancée. La plupart des associations ont payé leurs participations rétroactives aux éditions précédentes de Capacité 2016. Le budget 2017 était donc erroné sur ce poste.

Thierry Desaulles et Laurent Demarta (vérificateurs des comptes 2017), ont contrôlé ces comptes et ont remis leur rapport qui atteste que les comptes sont très bien présentés et parfaitement tenus.

Ils proposent à l'assemblée d'accepter les comptes et de donner décharge au comité avec remerciements à la caissière, ce qui est accepté à l'unanimité.

7. Budget et cotisations 2018

Rachel Nenavoh présente le budget publié dans le SIA-Info 41. Il débouche sur une perte de CHF 8'450.00.

Les commentaires suivants peuvent être apportés :

- L'année 2018 sera riche en événements. L'exposition « un pont c'est tout » constitue une dépense exceptionnelle estimée à 10'000 CHF.
- Les cotisations annuelles des membres individuels sont maintenues sans changement. Il en va de même des contributions de solidarité annuelle des bureaux neuchâtelois.
- Les charges pour le secrétariat et pour la caisse restent inchangées ;
- La participation aux évaluations de l'observatoire des marchés publics romands est estimée à 2'500 CHF. A cela s'ajoute un budget de 2'000 CHF pour le suivi des indicateurs relative à l'étude sur la construction neuchâteloise (relancée parallèlement à l'OMPr) ;

Le budget est accepté à l'unanimité.

8. Elections statutaires

Après avoir mené chacun leurs mandats de 6 ans, Rachel Nenavoh et Christopher Pannett quittent le comité.

Le comité et les membres les remercient chaleureusement pour leurs engagements dans la société. Christopher propose de transmettre le flambeau à Gilles Batista, architecte. Rachel propose de céder sa place à Frédéric Porret, ingénieur civil. Une nouvelle membre du comité est proposée suite à la démission de Sébastien Droz-dit-Busset : il s'agit de Corinne Maradan, avocate et membre SIA. Il est précisé qu'aucun article dans les statuts n'empêche une telle nomination. Les membres du comité estiment par ailleurs qu'une avocate a tout à fait sa place dans le comité compte tenu des objets à traiter dans le cadre de ses activités. Ces candidatures sont acceptées à l'unanimité par les membres présents, par acclamation.

Une restructuration quelque peu inhabituelle du comité est nécessaire suite au départ relativement brusque du président. Le comité propose d'élire Fabio Sicurella à la présidence. Actif depuis 2 ans au sein du comité, Fabio possède un profil adéquat pour reprendre ce poste.

Ainsi, le comité de la section se compose désormais de :

- Présidence : Fabio Sicurella
Vice-présidence : Gilles Batista
- Caisse : Hyacinthe Litzler
- Secrétariat : Corinne Maradan
- Membres : Jan Robra, Perrine Bedoy-Bourquin, Alexis Vienny, Frédéric Porret et Pascal Chopard

Vérificateurs des comptes : Thierry Desaulles a réalisé 2 ans de contrôle des comptes et doit donc être remplacé. Jean-François Vuilloud accepte d'assurer le relais aux côtés de Laurent Demarta. L'assemblée accepte à l'unanimité ce renouvellement et remercie Thierry pour son travail.

9. Objectifs 2018

Pascal Chopard présente les objectifs 2018 :

- Continuer à sensibiliser les autorités sur les avantages des concours d'architecture ouverts dans le cadre légal des marchés publics, notamment par l'intermédiaire de l'OMPr ;
- Continuer la collaboration constructive avec les autorités et les partenaires des autres associations ;
- Collaborer activement dans le cadre de la coordination romande ;
- Poursuivre notre implication dans le secteur de la formation continue et dans celle des apprentis ;
- S'afficher lors de manifestations ayant trait à nos activités.

10. Divers

Aucune question ou remarque ouverte n'est formulée à la fin de l'assemblée.

11. Clôture de l'AG 2018

La séance est levée à 9h20, après que tous les points prévus à l'ordre du jour aient été traités. Les membres présents sont invités à suivre les conférences de la seconde édition de la journée sur l'architecture et de l'urbanisme.

Neuchâtel, le 29 avril 2018

Le secrétaire :



Pascal Chopard

3. Rapport du Président

3.1. Message du président

L'année 2018 a été marquée par des annonces importantes de la part de la SIA centrale qui concernent directement nos professions et qui ont un impact sur l'activité de notre section :

- La volonté de la SIA de redresser ses finances à moyen terme, corriger le déficit structurel actuel et augmenter les réserves dans les années à venir ;
- La remise en question des règlements d'honoraires de la SIA ;
- La décision du comité de la SIA de se séparer de son directeur Joris Van Wezemaal ainsi que de son directeur suppléant Mike Siering.

La situation financière tendue de la SIA a imposé au comité central de prendre des mesures d'économie prévoyant, entre autres, des coupes dans le personnel et l'augmentation des cotisations des membres dès 2020. Bien que cette augmentation ait rencontré une forte résistance en particulier des sections romandes, elle a été approuvée à la dernière Assemblée des délégués de Saint-Gall le 12 avril passé.

Ces ressources serviront d'une part à financer les investissements qui seront nécessaires dans les années à venir (la Stratégie énergétique 2050, la transformation numérique du secteur de la construction, la mise au point d'autres normes, cahiers techniques et documentations sur le BIM, etc.), d'autre part à renflouer les réserves afin que la SIA dispose de suffisamment de marge de manœuvre financière et de fonds disponibles en cas d'imprévus.

Le budget prévisionnel 2019 affiche désormais un résultat équilibré et des perspectives plus réjouissantes pour les années à venir.

En ce qui concerne les règlements d'honoraires, en septembre 2017 la Commission de la concurrence (COMCO) informait la SIA de l'ouverture d'une enquête préliminaire sur les règlements concernant les prestations et les honoraires (RPH) en les estimant problématiques au regard de la loi sur les cartels. Des concessions ont été faites lors de la mise au point d'une solution transitoire pour ces règlements ce qui a permis de clore l'enquête préliminaire et d'éviter l'ouverture d'autres procédures.

Le 1^{er} novembre 2018, la SIA a publié la solution transitoire exigée pour les règlements concernant les prestations et les honoraires (RPH) SIA 102, 103, 105 et 108 en vigueur jusqu'à fin 2019. Cela permettra de développer des modèles de RPH durables dès 2019.

Concernant la décision du comité de la SIA de se séparer de son directeur, elle a été motivée par des divergences insurmontables concernant la réorientation stratégique de la SIA et l'organisation correspondante du bureau.

L'année 2018 a également été l'année du développement de l'activité au sein de la coordination romande (CoRo) dont l'objectif principal est de favoriser les échanges, la communication et les actions entre toutes les sections romandes de la SIA. Dans ce contexte, la SIA NE participe activement à l'Observatoire des Marchés Publics romands (OMPr) créé conjointement avec les sections SIA des cantons de Vaud, Valais, Fribourg et du Jura et les associations patronales de ces mêmes cantons. Cet observatoire a pour mission de pré-analyser certains marchés publics et de les évaluer. L'objectif est d'augmenter la qualité de la mise en soumission de ces marchés et de prévenir les adjudicateurs lorsque des problèmes sont relevés. L'efficacité de notre action est reconnue raison pour laquelle, nous avons présenté nos premiers retours devant le SBAT (Service des bâtiments), le SAT (Service de l'aménagement du territoire), le SPCH (Service des ponts et chaussées) et l'ACN (l'Association des communes neuchâteloises). Dans un futur proche la création d'une plateforme électronique de gestion de cet observatoire rendra encore plus efficace notre action.

Je tiens également à signaler l'attention que notre comité a portée autour des conventions collectives de travail pour l'architecture et l'ingénierie des cantons romands (Vaud et Genève) ainsi que à la nouvelle loi cantonale sur l'énergie.

J'espère que notre travail continue à contribuer à valoriser les prestations des professionnels que nous représentons, soutenir le développement des compétences dans nos domaines professionnels et promouvoir les valeurs pour lesquelles nous nous engageons.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à faire avancer la SIA NE que ce soit au sein du comité, des groupes professionnels ou des bureaux. Une mention particulière va également aux nombreux professionnels qui s'engageant bénévolement dans les différentes activités de la section. En fin un remerciement va à toute l'équipe d'organisation de la Journée de l'Urbanisme et de l'Architecture Neuchâtel (JAU-NE) que nous soutenons dans le développement de cet événement culturel d'envergure du canton.

3.2. Synthèse des activités de 2018

En 2018, la SIA NE a poursuivi son engagement au sein de la coordination romande pour une meilleure visibilité de nos activités au niveau suisse et un poids plus important de nos prises de positions concertées. Vous trouverez plus de détails concernant les activités concrètes de la coordination romande dans le rapport de la coordinatrice au chapitre 5.3.

Comme chaque année, la SIA NE a également participé aux activités réservées aux délégués à la SIA Suisse, notamment l'assemblée des délégués 2018 à Mendrisio ainsi que la conférence des sections à Lucerne.

Cette année encore, une présentation des professions SIA a été organisée dans le cadre de la semaine technique. Les lycéens ont ainsi pu découvrir les métiers d'architecte, ingénieur et géomètre (voir chapitre 5.4).

L'échange entre les comités de la SIA NE et du GPA s'est poursuivi en 2018 avec la participation d'un membre du comité du GPA à quelques séances du comité SIA NE. Un effort supplémentaire doit être fait dans le futur pour trouver des meilleures synergies vis-à-vis des thématiques centrales de nos professions.

Les informations sur les activités du GPA Neuchâtel se trouvent au chapitre 4.1.

Les demandes diverses de nos membres, les demandes d'affiliation ainsi que les nombreuses sollicitations externes ont été analysées lors de nos séances de comité. Notre secrétariat a traité ces dernières en fonction des décisions prises.

3.3. Formation

La SIA NE est active, avec la participation de certains de ses membres, à des commissions pour la formation professionnelle et comme experts pour des examens. De plus, divers prix sont offerts chaque année aux élèves des lycées cantonaux et du CPLN.

Une formation s'adressant aux élus des communes est toujours prévue. Des contacts avec l'ACN (Association des Communes Neuchâteloises) sont en cours.

Les informations relatives aux activités de formation se trouvent au chapitre 5a.

3.4. Relations publiques

En plus de répondre à différentes sollicitations ponctuelles, le comité préserve de nombreux contacts pour défendre les intérêts de nos professions auprès des autorités cantonales, dont notamment les tables rondes organisées par le SAT en présence de représentants de l'État et des Communes (voir chapitre 5.6).

3.5. Communication

Toutes les activités de la section sont présentées sur notre site www.ne.sia.ch. Un résumé des activités de l'année écoulée est présenté dans le SIA-Info, qui fait également office de rapport annuel pour notre section. La consultation du site de la SIA Suisse (www.sia.ch) apporte un plus large éventail d'informations complémentaires.

3.6. Objectifs 2019

Les objectifs 2019 pour notre section sont dans la continuité de ceux de l'année passée, à savoir :

- Renforcer le dialogue constructif avec les autorités et les partenaires de la SIA NE ;
- Continuer à collaborer activement dans le cadre de la coordination romande ;
- Collaborer activement au développement de l'OMPr afin de mieux sensibiliser les autorités sur le cadre légal des marchés publics ;
- Poursuivre notre implication dans le secteur de la formation continue et dans celle des apprentis ;
- S'afficher lors de manifestations ayant trait à nos activités ;
- Améliorer le dialogue avec nos membres, en promouvant des rencontres sur des thématiques cruciales pour nos professions ;
- Améliorer la stratégie de communication en interne et en externe à travers des outils plus attractifs.

Bien évidemment, le comité accueillera et étudiera également avec plaisir toutes les propositions émanant des membres de la SIA NE.

Fabio Sicurella, Président de la section SIA-NE

4. Rapports des délégués des groupes professionnels

Les sections régionales de la SIA sont habilitées à constituer des sous-groupes spécialisés dans les 4 domaines existants au niveau suisse et leurs affecter des missions spécifiques : Architecture (A), Génie Civil (GC), Technique (T) et Environnement (E). Pour notre section, seul le groupe professionnel des architectes est constitué. Les autres groupes professionnels ont renoncé à le faire, en raison des effectifs restreints que constitue chacun de ces groupes ou de l'existence préalable d'autres structures regroupant les membres.

4.1 GPA-Ne - Groupe professionnel architecture

GPA-NE - Groupe professionnel architecture

Consultations, participations et prises de position 2018

Consultations

Prise de position sur la Loi sur l'Energie. Les délais de consultation souvent court, parfois durant les périodes de vacances, ne permettent pas de se coordonner facilement entre SIA et GPA, qui par ailleurs, peuvent avoir des positions différentes.

Une prise de position des architectes est essentielle, les enjeux sont importants même si on ne voit pas notre implication directe dans ces contraintes. En revanche, nos compétences sont limitées dans ces domaines techniques. Cela demanderait du temps et de l'engagement de la part des membres, ainsi que des budgets de conseil éventuels.

A ce propos, voir Traçés 05-06 8 mars 2019, prise de position SIA dans la consultation de la Loi sur l'alimentation énergétique. Il y a des enjeux pour motiver la créativité et les solutions originales plutôt qu'une mainmise des grands distributeurs sur la distribution de l'énergie et ses aspects financiers.

Activités 2018/19

Cycle « cinéma et architecture » en stand-by. Organisation de cet événement à Lausanne début 2018 (« Ecrans urbains » par la fondation culture du Bâti) avec des moyens qui ne sont pas les nôtres...

Séance ce jour même et présentation par le réalisateur, « Architectures de l'infini ». Trop tard.

Le sujet est donc d'actualité.

Rencontre informelle du nouveau responsable de la section des Permis de construire, Monsieur Thalmann. Bonne dynamique et bon retour des architectes qui ont eu affaire à lui.

Capacité 2018 à Neuchâtel. Participation GPA et SIA.

4.2 Groupes professionnels Suisse (GPA - GC - T - E)

Nous ne retranscrivons pas les activités des différents groupes professionnels suisses. Chaque membre peut les obtenir auprès de son propre groupe.

5a Activités de la section

5.1 Etude sur la construction neuchâteloise

Mise de côté depuis 2015, les discussions sur le suivi de l'étude sur la construction neuchâteloise ont été relancées en 2018.

Une séance a été organisée avec les chefs des services (SAT, SBAT et SPCH), le 05 juin 2018. Les associations professionnelles suivantes étaient représentées : ANIC, GAN et SIA-NE, ainsi que l'ACN (Association des Communes Neuchâteloises). Faisant suite aux précédentes rencontres de 2015, un document, recensant les indicateurs pour lesquels le suivi pourrait être réalisé directement au sein des services et sans l'intervention d'un expert externe, a été remis en forme et a été proposé par le comité. Les indicateurs proposés, ainsi que les sources des données ont été discutées. Une nouvelle séance sera agendée prochainement pour faire le point sur la mise en place de ces indicateurs.

Une présentation de l'Observatoire des Marchés Publics romands, lancé en janvier 2018 a également été réalisée lors de cette séance. Les objectifs de l'observatoire, à savoir : observer, informer, conseiller et former ont été rappelés. Un premier bilan positif est tiré suite aux premières analyses.

Hyacinthe Litzler, trésorier SIA-NE

5.2 Prix de la SIA section Neuchâteloise

La section neuchâteloise attribue annuellement un prix aux lycées pour récompenser un travail de maturité particulièrement intéressant ou innovant dans les domaines techniques. En 2018, nous avons récompensé Alice Guntil pour son travail de recherche dans le développement et la fabrication d'un prototype impliquant de la mécanique, de l'électronique et de la thermique. Nous soulignons également le rendu d'un travail conséquent rédigé dans un Anglais parfait.

Le comité attribue également un prix aux apprentis des sections du domaine de la construction du CPLN d'un montant total de CHF 500.-. Ce montant a été réparti de la façon suivante : CHF 125.- à chacun des lauréats 2018 mentionnés ci-dessous.

- Géomaticien en géoinformatique: M. Jérémy Buchser
- Dessinateur en planification du territoire : M. Nicolas Fretzios
- Dessinateur en génie civil : M. Michael Eichenberger
- Dessinateur en architecture : M. Maxime Rawyler

Nous félicitons l'ensemble de ces étudiants pour la qualité de leur travail et leur souhaitons plein succès dans la poursuite de leur formation et dans leur activité professionnelle.

Nous mentionnant également que le comité souhaite proposer au budget 2019 une augmentation de la contribution des prix octroyés aux sections de la construction de CHF 500.-, soit un total de CHF 250.- par sections (4 sections).

Gilles Batista, vice-président de la Section SIA-NE

5.3 Coordination romande

SIA Coordination romande

Compte-rendu 2018 – pour insertion dans le rapport annuel SIA Vaud et Neuchâtel

La coordination Romande (CoRo) se compose des membres suivants :

- **Genève** – Marcio Bichsel (président)
- **Vaud** – E. Zurita et C. Von Roten
- **Valais** – N. Durussel et G. Bonadio
- **Neuchâtel** – C. Maradan et F. Sicurella
- **Fribourg** – Dominique Martignoni
- **Jura / Jura Bernois** – Pascal Burri
- **Berne** – Yves Baumann
- **Tessin** – P. Spinedi et M. Fontana

Les activités principales en 2018 ont été les suivantes :

- Le lancement d'une nouvelle série d'événements : les Salons Concours (conférences-débats autour des bonnes pratiques dans le domaine de la passation des marchés.
- La continuité des actions dans le domaine des marchés publics (coordination OMP, CCAO et SIA CH).
- Assurer la durabilité de la Coordination romande (réorganisation administrative)

Les enjeux 2019 sont les suivants :

- Passation des marchés – développements d'outils de bonne pratique / coordination CCAO – OMP.
- Nouveaux Règlements de Prestations et Honoraires (RPH) : Suivi et coordination intercantonale.
- Promotion de la culture du bâti – expositions, conférences, débats, café-conseils, visites.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, un poste de la coordinatrice romande a été rattaché au bureau de la SIA suisse. Après une période de trois ans comme projet pilote, la Coordination romande se voit ainsi consolidée dans ses fondements et sera très probablement appelée à servir d'exemple à la création d'autres coordinations de sections outre Sarine dans un horizon proche.

Corinne Maradan, secrétaire de la Section SIA-NE

5.4 Présentation des professions SIA aux écoles

Suite au bilan positif de l'année passée, le comité a décidé de reconduire sa participation à la *semaine technique* organisée par IngCH (www.ingch.ch) en alternance aux lycées Blaise-Cendrars à la Chaux-de-Fonds et Denis de Rougemont à Neuchâtel. Elle consiste à promouvoir aux étudiants intéressés les professions SIA liés au domaine de la construction.

C'est ainsi que le 8 juin dernier à Chaux-de-Fonds, trois membres du comité (Mme P. Bedoy, MM. H. Litzler et F. Porret) ont disposé d'une petite heure pour montrer un aperçu des professions d'architecte (yc. physique du bâtiment), d'ingénieurs (génie civil et environnement) et de géomètre.

Dans un premier temps, chaque intervenant a présenté sa profession et ses spécialisations.

Par la suite, la présentation était structurée autour d'un projet de construction concret et réalisé dont nous avons décrit les différentes phases. Pour chaque phase, les trois intervenants ont expliqué leur rôle et leur contribution. Cette approche a permis d'illustrer de façon vivante les connexions fortes qui lient nos métiers.

Cette année, notre action a pu s'élargir et nos professions ont pu être présentées au Centre scolaire des deux Thielles (EORÉN C2T), mais aussi au CIFOM de la Chaux-de-Fonds à la demande du Centre d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (OCOSP).

Selon les retours que nous avons eus, la présentation prévue initialement pour des lycéens, a été appréciée par les différents auditoires. Ils nous encouragent à l'améliorer et à poursuivre notre participation à ces séminaires techniques.

Frédéric Porret, membre du comité

5.5 SAT - Tables rondes

Le comité (Alexis Vienny) participe aux tables rondes périodiques organisées par le SAT durant l'année avec les représentants des villes, du canton et des associations.

En 2018, 4 séances étaient agendées pour les 13 mars, 19 juin, 18 septembre et 11 décembre. Pour des raisons d'organisations, les séances du 13 mars et du 18 septembre ont été annulées.

Les thèmes principaux abordés lors de la séance du 19 juin étaient le plan directeur cantonal, le projet de loi cantonale sur l'aménagement du territoire et le suivi des dossiers SATAC au SAT, SENE et ECAP.

La LAT fixe un délai de 5 ans pour adapter les plans directeurs cantonaux et adopter les dispositions d'application des articles 5 et 15a LAT. Le canton de Neuchâtel a établi son nouveau PDC et ce dernier est en cours d'adoption (adoption en mai 2018 par le Conseil d'Etat et en décembre 2018 par le Conseil Fédéral). Le but considéré dans cette révision du Plan directeur cantonal est de gagner en attractivité selon les principes suivants :

- Augmenter le potentiel constructible pour l'habitat de qualité et le développement des entreprises
- Stimulation de la rénovation du parc immobilier neuchâtelois pour créer de la valeur ajoutée
- Investissements majeurs dans les infrastructures de mobilité pour des réseaux performants
- Réformes fiscales pour une meilleure compétitivité

La révision des plans d'aménagement locaux (PAL) devrait s'établir jusqu'à la fin 2021 avec une décision des Conseils généraux à la fin 2023.

Les nouveaux outils de la LCAT se baseraient principalement sur l'article 15a relatif à la mobilisation foncière et l'article 5 relatif au régime de compensation. Selon les dispositions de l'art. 15, le droit cantonal prévoit que, si l'intérêt public le justifie, l'autorité compétente peut imposer un délai à la construction et, en cas d'inexécution, ordonner les mesures prévues par le droit cantonal.

Les objectifs politiques de l'art. 15a LAT sont les suivants :

- Faire en sorte que le canton dispose de suffisamment de terrains bien localisés pour accueillir la croissance
- Rentabilisation et optimisation des investissements de la collectivité publique
- Mise en œuvre du projet de territoire cantonal et de mobilité 2030 (50% de la croissance habitants / emplois à proximité des TP)
- Fluidifier le marché (exemple : absence de volonté de réaliser les droits à bâtir et blocage par un seul propriétaire)

L'article 5 LAT concerne le régime de compensation des avantages et inconvénients après la révision des plans d'aménagement.

Les augmentations de la valeur d'un bien-fonds dues à une mesure d'aménagement (taxation de la plus-value foncière) concerneront les cas suivants :

- Affectation d'un bien-fonds à la zone à bâtir
- Changement d'affectation d'une zone à bâtir
- Augmentation des IUS.

Les thèmes principaux de la séance du 11 décembre étaient la présentation des projets en cours du SAT, la procédure en cas de modifications des plans dans SATAC 2, les rôles de la préconsultation et de la sanction préalable, le rappel des dispositions transitoires, la non prise en compte du bonus énergie dans le TOS, l'archivage PDF des dossiers SATAC 2, la durée de la pose des perches de gabarits en cas d'oppositions, le droit de vue et l'application de l'art.13 RELCAT.

Le 1^{er} projet en cours présentés par le SAT était la modification du guide du permis de construire dans le but d'augmenter le pourcentage des dossiers conformes et complets.

Le 2^{ème} projet concernant les minimales importances, avec là 3 objectifs, premièrement de faciliter la définition de la minimale importance, deuxièmement minimiser les exceptions et troisièmement de responsabiliser les communes.

Le dernier projet en cours au SAT est l'évolution du SATAC 2 avec comme objectifs d'améliorer son utilisation quotidienne, de supprimer SATAC 1 et de le rendre compatible avec l'AIHC.

Le SAT propose qu'il y ait une nomination uniforme, et que lors de modification de plans, que ceux-ci soient téléchargés et nommés spécifiquement « plans modifiés » avec une date de modification et une explication sur ce qui est modifié, ceci afin de rendre la lecture des annexes plus simple.

Le SAT revient sur le rôle de la préconsultation et recommande que les demandes soient déposées directement au SAT, ou à la commune, et non en simultané. Le SAT est ensuite revenu sur la sanction préalable en recommandant de mettre un maximum d'informations dans cette demande, telles que les ouvertures en façades. De cette manière, la demande est complètement transparente et la compréhension du projet est totale pour les voisins.

Il est rappelé aux participants que l'AIHC entrera en vigueur au fur et à mesure que les communes auront sanctionné leur nouveau PAL (dispositions transitoires).

Dans les thèmes proposés par le groupe professionnel des architectes SIA, nous pouvons vous communiquer les éléments suivants :

- SBPu et TOS : Le bonus énergie, selon la Loi sur l'énergie, concerne uniquement la densité et l'indice, le TOS n'est pas concerné.
- Il a été demandé au SAT de plancher sur la précision des valeurs qui peuvent être saisies, car actuellement on ne peut pas mettre de décimale dans les champs qui concernent les m², ce qui implique qu'en arrondissant un chiffre supérieur ou inférieur, cela génère une dérogation qui n'est pas nécessaire et souhaitée...
- Il a été demandé au SAT comment étaient stockés à long terme les plans PDF en regard à la loi sur les droits d'auteurs.
- Durée de la pose des perches de gabarits lors d'oppositions. Selon le juriste du SAT, il est du ressort de la commune de trancher, si en cas d'oppositions, les perches doivent être maintenues ou enlevées moyennant photos à l'appui (selon art. 34 & 34 LConstr.).

- Le SAT confirme que la notion du droit de vue est abrogée

Au sens de l'article 13 RELCAT, la surface de la zone entre l'alignement routier et la limite de parcelle ne peut pas être soustraite de la surface constructible tant qu'aucune procédure de construction n'est engagée.

En plus de la présentation par le SAT, des projets et réalisations en cours, chaque séance est l'occasion pour les représentants des associations de proposer des points particuliers à débattre ou de relever des problèmes rencontrés dans la pratique de nos activités liées à la construction et à l'aménagement du territoire. Les débats sont parfois animés, toujours intéressants mais surtout ils permettent un échange de point de vue entre canton, communes, villes et privés qui est très instructif et constructif.

Nous vous rappelons que toute question ou remarque liée à l'aménagement du territoire peut être transmise au secrétariat de la SIANE afin qu'elle soit relayée et proposées comme point à l'ordre du jour des Tables Ronde trimestrielles du SAT.

Alexis Vienny, représentant SIA-NE auprès du comité d'organisation des Journées SIA

5.6 Site internet

Le site internet regroupe les informations officielles de la section SIA Neuchâtel. On y retrouve les statuts, les listes des membres SIA-NE, le comité et la liste des experts SIA, ainsi que les liens vers les services de la SIA.

Le fil d'actualité est régulièrement mis à jour pour informer de l'actualité de la section et des événements à venir.

L'adresse du site internet de la section : www.ne.sia.ch

L'adresse email de contact : info@ne.sia.ch

Hyacinthe Litzler, trésorier de la Section SIA-NE

5.7 Observatoire des Marchés Publics romands (OMPr)

Le lancement officiel de l'OMPr a eu lieu le 23 janvier 2018 à l'Aula magna de l'Université de Fribourg en présence de nombreux professionnels et politiques, et avec les interventions de Monsieur Stefan Cadosch (président SIA Suisse), Olivier Français (conseiller aux états) et du Professeur Jean-Baptiste Zufferey (président de l'Institut pour le droit suisse et international de la construction).

Pour mémoire, l'OMPr a été lancé en 2016 sous l'impulsion conjointe de la Conférence Romande des Associations d'Ingénieurs et d'Architectes (CRAIA), représentant les associations patronales, et de la coordination romande de la SIA (CoRo), représentant les associations professionnelles. Le financement initial est assuré par les associations membres de ces deux faitières. Pour le canton de Neuchâtel, cela inclut les associations suivantes :

- SIA-NE
- ANIC (Association neuchâteloise des ingénieurs civils)
- GAN (Groupement des architectes neuchâtelois)

Le fonctionnement opérationnel de l'observatoire est financé à travers la facturation d'un prix forfaitaire par fiche aux associations du canton concerné.

Une petite dizaine de projets neuchâtelois ont d'ores et déjà fait l'objet d'analyses et de fiches. Nous ne disposons toutefois pas encore du recul nécessaire pour évaluer l'impact de ces analyses sur les procédures cantonales.

Corinne Maradan, secrétaire de la Section SIA-NE

5b Manifestations, visites, conférences

5.8 Journées SIA 2018

Les architectes et les ingénieurs feront visiter au grand public leurs dernières réalisations.

Au fil du temps, les Journées SIA (Société suisse des Ingénieurs et Architectes) se sont imposées comme les biennales de l'art architectural suisse. Ces journées de l'architecture et de l'ingénierie contemporaines sont maintenant un rendez-vous incontournable pour les amateurs d'architecture et les médias. C'est à ce jour la plus grande exposition de la scène architecturale suisse, offrant aux personnes intéressées l'opportunité de franchir le seuil de lieux parfois étonnants et le plus souvent inaccessibles.

La dernière édition en mai 2018 a attiré de très nombreux visiteurs venus découvrir des ouvrages répartis sur tout le territoire. A la grande satisfaction de la SIA, la majeure partie de ces visiteurs ne provenaient pas du milieu de l'architecture. Cet événement atteint donc pleinement l'objectif de la SIA qui vise à intéresser un large public à l'environnement architectural construit. Ces Journées SIA présentent en outre une opportunité unique de visiter différents espaces de vie privés, comme des villas ou des propriétés par étage. Les responsables de projets (architectes ou ingénieurs) ainsi que les maîtres d'ouvrages ont guidé les visiteurs et leur ont donné tous les détails sur leur démarche, de l'idée à la réalisation.

300 RÉALISATIONS A VISTER POUR JTG 2018 DONT 13 SUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL !!!

Avec une participation estimée à 11'000 visiteurs dont près de 500 sur le Canton de Neuchâtel.

Les principales remarques et retour reçues des participants pour cette édition sont les suivantes :

- Plusieurs participants font part d'un sentiment de baisse de fréquentation
- Améliorations du journal avec l'ajout des horaires et des adresses
- Améliorations du site dans son ergonomie et sa vitesse d'utilisation
- Difficulté d'accéder à la presse nationale. Présence dans la presse locale variable selon sections
- Une date annuelle fixe et identifiable améliorerait la fidélité des visiteurs

L'estimation actuelle montre un budget équilibré, malgré la participation des sections moins importante et des frais exceptionnels de refonte du site et du journal.

Dans les objectifs et modifications à l'ordre du jour, le comité réfléchi à une solution nationale pour permettre à tous les membres SIA de participer et pour assurer une bonne visibilité. Cependant le relai local (presse, organisation de manifestations liées) reste indispensable pour un bon fonctionnement.

Un retour vers une organisation romande serait décevant... De ce fait, un comité de réflexion a été créer pour plancher sur le futur de la manifestation.

Le financement de la manifestation reste à déterminer pour maintenir l'inscription à 300 CHF max et supprimer le soutien des sections. Le travail actuellement mené par le SIA en interne pour réorganiser l'administration et le soutien des projets doit impliquer les JTG.

Journées SIA 2020

Pour la 11^{ème} édition des Journées SIA, les ingénieurs et architectes de la SIA ouvriront les portes de leurs récentes construction, les visiteurs auront l'occasion de découvrir sur deux week-ends à la fin mai 2020 de nombreuses habitations nouvellement construites, ainsi que des bâtiments publics divers et des ouvrages d'art. C'est une rencontre exceptionnelle qui a lieu depuis 2006 et vous donne, à chaque édition un instantané de la culture du bâti actuelle suisse. Depuis leur création, les Journées SIA ont déjà attiré près de 100'000 visiteurs.

E-mail : info@journees-sia.ch

Facebook : <https://www.facebook.com/JourneesTageGiornatesia/>

Twitter : https://twitter.com/Journees_sia

Instagram : https://www.instagram.com/sia_jtg18

Toutes les informations relatives aux Journées SIA et aux nouveautés de l'édition 2018 se trouvent sur le site www.journees-sia.ch.

Alexis Vienny, représentant SIA-NE auprès du comité d'organisation des Journées SIA

5.9 Distinction romande d'architecture - DRA

La Distinction Romande d'Architecture est une manifestation quadriennale née de l'initiative commune des associations professionnelles (dont la SIA), des architectes cantonaux romands et de plusieurs villes. Elle a pour vocation :

- De distinguer des réalisations exemplaires dans les cantons romands (y compris la partie francophone du canton de Berne) dans les domaines de l'architecture, de l'ingénierie civile et des ouvrages d'art, du paysagisme et des espaces publics, ou des contributions significatives dans l'un de ces domaines pendant la période concernée.
- D'ouvrir le grand public au rôle culturel et responsable de l'art de bâtir l'environnement
- De valoriser l'engagement primordial dans la qualité architecturale des maîtres d'ouvrage, des maîtres d'œuvre et des acteurs en général de la construction.

DRA4 – 2018

Après Vaud en 2006 (DRA I), Neuchâtel en 2010 (DRA II) et Fribourg en 2014 (DRA3), en 2018 c'est Genève qui s'est chargé de l'organisation de la DRA4.

Les changements apportés par rapport à l'édition précédente se sont concrétisés d'une part par l'intégration de nouveaux membres ; La FSAP, Fédération Suisse des Architectes Paysagistes et la ASAI, Association Suisse des Architectes d'Intérieur ont rejoint la DRA4; l'intégration de ces nouvelles associations s'inscrit dans la volonté du comité et des commissaires de pouvoir élargir les disciplines invitées à participer à cette nouvelle édition de la Distinction Romande d'Architecture.

D'autre part, les Hautes Ecoles ont été d'avantage incluses dans l'aventure ; une communication active a été renforcée auprès du public des jeunes en formation dans les domaines professionnels spécifiques de la construction du territoire - architectes, ingénieurs et architectes du paysage -, ou dans les domaines voisins de l'art et du design. La conception, le design de l'ensemble des supports de communication de la Distinction romande d'architecture 2018 ont été mis en œuvre en collaboration avec la haute école d'art et de design (HEAD) et la haute école de du paysage, de l'ingénierie et d'architecture (HEPIA).

En juin 2017 un jury est constitué et l'organisation de cette nouvelle édition de la Distinction Romande d'Architecture est lancée en septembre 2017. En décembre 2017, un appel à candidatures est lancé pour des projets d'architecture, d'architecture du paysage, d'architecture d'intérieure et d'ingénierie civile. En avril 2018, le jury délibère et dès le mois de mai, la préparation de l'exposition se met en place en parallèle de la publication de la DRA IV.

Le 29 septembre 2018 a lieu la cérémonie de remise des distinctions au Pavillon Sicli à Genève et l'exposition itinérante est inaugurée à cette même occasion. Elle a depuis parcouru plusieurs villes de Suisse romande : Lausanne, Fribourg et Delémont.

Elle s'installe à Neuchâtel dans le cadre du Salon de l'Immobilier Neuchâtelois (SINE) du 1^{er} au 5 mai 2019. Elle poursuivra son parcours suisse à Bienne, Sion, Zürich, Mendrisio, puis à l'international à Barcelone et Bruxelles.

Pendant la cérémonie de remise des distinctions au Pavillon Sicli à Genève, le public a été invité à voter pour son projet préféré. Il a ensuite eu l'occasion de pouvoir voter lors de chaque étape de l'exposition. L'œuvre qui récolte le plus de votes se verra décerner le prix du public qui sera dévoilé lors de la dernière étape de l'exposition en suisse romande, le 10 mai 2019 lors de la Journée de l'Architecture et de l'Urbanisme à Neuchâtel (JAUNE).

Perrine Bedoy Bourquin, membre du comité de la Section SIA-NE

5.10 Séminaires et conférences

Journée de l'architecture et de l'Urbanisme- Neuchâtel (JAU-NE)

La journée de l'architecture et de l'urbanisme Neuchâtel est un événement qui regroupe les spécialistes internationaux de ces disciplines dans la région de Neuchâtel grâce à une journée de tables rondes.

La SIA NE soutient activement cette manifestation d'envergure de renommée nationale.

La première JAU-NE fut lancée pour la première fois en 2017 par les organisateurs du Salon neuchâtelois de l'immobilier. Cet événement innovateur et fédérateur réunit des acteurs du monde du bâti aux profils aussi riches que variés : architectes et urbanistes, des investisseurs, mais aussi des acteurs du monde académique, des pouvoirs publics ou des associations professionnelles.

Cette journée repose sur l'échange, où des intervenants de renom sont invités à débattre sur des thèmes découlant du monde d'architecture et de l'urbanisme. Chaque année un thème spécifique est choisi et développé à travers des approches politiques, historiques, philosophiques, artistiques ou pragmatiques. À travers cet événement, le partage d'expérience et de vision architectural et urbanistique est valorisé contribuant au développement du monde du bâti.

L'édition JAU-NE 2018 a remporté un franc succès tant par le nombre croissant de participant que par la qualité des orateurs présents, venus débattre autour du thème de « l'Espace ». Durant cette journée, neuf intervenants de renommée internationale ont développé leur propre vision de « l'Espace » et les multiples dimensions que déploient le thème de « l'Espace » à travers de survol de leur projet et de débats. Cette deuxième édition a permis de mettre en évidence la richesse des interactions qu'entretient aujourd'hui un projet architectural avec le contexte culturel, le développement territorial, l'innovation programmatique et l'intégration de multiples disciplines connexes.

L'édition JAU-NE 2019 est à ce jour le troisième événement organisé. JAU-NE a l'ambition de devenir au fil des années un événement à part entière au rayonnement suisse, puis international à travers de son public-cible. L'événement voit déjà grand en imaginant dans les années à venir d'organiser une soirée de Gala avec une remise de la palme JAU-NE et en doublant le nombre de participant d'ici 5 ans. Vu le succès grandissant de cette journée, nous pouvons qu'être confiant de l'avenir de JAU-NE.

Archi' JAU-NE, gazette officielle de la journée de l'architecture et l'urbanisme Neuchâtel est publiée de manière biannuelle. L'événement JAU-NE se déroulant fin avril-début mai, l'édition de printemps informe les lecteurs de la prochaine JAU-NE en présentant brièvement les intervenants et en énonçant le thème à développer. Alors que celle d'automne fait une rétrospective des principales conférences ainsi que l'annonce de l'édition prochaine de JAU-NE. Ce sont 26'000 gazettes qui sont distribuées chaque année.

Contact :

Journée de l'Architecture et de l'Urbanisme –Neuchâtel
par Pont & DuPont Sàrl

Chemin de Cuard 37
2022 Bevaix

www.jau-ne.ch

Projet Interreg France-Suisse JURAD-BAT (2016-2019)

La SIA NE suit de près la création et le développement d'une plateforme transfrontalière pour améliorer la gestion du risque radon dans les bâtiments de l'Arc Jurassien dans le cadre du projet Interreg France-Suisse JURAD-BAT (2016-2019). Elle a participé aux séances adressées aux professionnels du bâtiment pour définir le cahier des charges de la future plateforme.

Cette plateforme transfrontalière est finalement aboutie après 3 années de travail interdisciplinaire d'une grande richesse ayant impliqué de nombreux partenaires d'origines professionnelles diverses (professionnels de la construction et bureaux d'études, représentants des autorités locales, cantonales et nationales en matière de santé et énergie, centres de formation et de recherche, associations œuvrant à la communication sur les thèmes du radon, de la radioprotection et de la qualité de l'air intérieur...) de part et d'autre de la frontière franco-suisse dans l'Arc jurassien.

Ce projet co-dirigé par la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg en Suisse et l'Université de Franche-Comté en France s'était fixé comme objectif de développer des outils et d'apporter des réponses aux nombreuses questions qui se posent en matière de gestion du risque sanitaire associé à la présence de radon dans les bâtiments tout en assurant une bonne qualité de l'air intérieur. Pour se faire, les compétences conjointes de la France et de la Suisse ont servi de socle à la création de cet outil d'aide à la décision à destination des élus comme des particuliers et des professionnels du bâtiment. Le traitement du risque s'intègre plus globalement dans une démarche de santé publique au sein des bâtiments de l'arc jurassien en considérant la qualité générale de l'air intérieur et la problématique de l'efficacité énergétique.

La plateforme JURAD-BAT a donc été conçue comme une véritable boîte à outils en ligne. Elle intègre des informations générales et réglementaires, des fiches pratiques et techniques pour la mise en œuvre de certains travaux, un SIG, des modules de formation, un outil d'auto-évaluation du bâtiment qui permet d'identifier et de comprendre, par soi-même dans une première approche, problèmes et solutions au sein du bâtiment, etc. afin de répondre au mieux aux besoins des différents acteurs. Informer le grand public, sensibiliser et former les professionnels de la construction ainsi qu'accompagner les collectivités locales et territoriales dans la gestion de ce risque sont les principales motivations de ce nouveau site internet dédié au radon et à la qualité de l'air intérieur.

Contact en Suisse :

Dr Joëlle Goyette Pernot

Professeur et déléguée radon de l'OFSP pour la Suisse romande

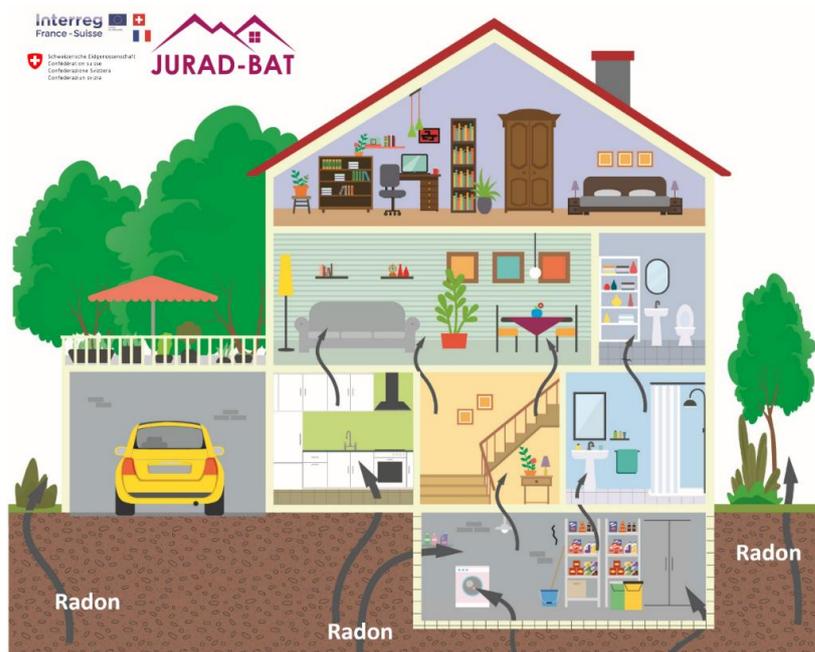
Responsable du projet JURAD-BAT pour la Suisse

Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg

Boulevard de Pérolles 80

1700 Fribourg

Joelle.goyette@hefr.ch



Un Pont c'est tout

Dans l'objectif de promouvoir le métier d'ingénieur, la SIA a mis sur pied depuis 2015 un atelier-séminaire « Un Pont c'est Tout ! » autour de la conception, le calcul et la réalisation de ces infrastructures d'envergure. Après avoir touché avec grand succès Lausanne, Bienne, Fribourg, Bâle et Genève cette manifestation a atterri pour la dernière fois au péristyle de l'hôtel-de-ville de Neuchâtel du 31 mai au 8 juin 2018.

Dans cette exposition, on a pu découvrir le métier d'ingénieur lié au domaine de la construction : l'ingénieure civile ou l'ingénieur civil au travers de croquis, de plans, de photos, de maquettes, de modèles, de films, etc. Les documents exposés ont été produits par des ingénieures et des ingénieurs provenant de toute la Suisse

Des animations ont été pensées afin de rendre l'exposition vivante et interactive : par exemple, la construction à l'échelle d'un pont suspendu et d'un pont-arc constitué de blocs de mousse. Des étudiants ingénieurs ou des ingénieurs confirmés étaient présents durant l'exposition afin d'aider les visiteurs dans leurs projets de construction.

Informations complémentaires :

Rachel Nenavoh

Tél : 032 843 01 00

Email : r.nenavoh@sdplus.ch



Exposition « Matière grise »

La SIA-NE a soutenu l'exposition « Matière grise » qui s'est tenue du 4 au 15 décembre 2018 au Péristyle de l'Hôtel de Ville de Neuchâtel. Une visite guidée, réalisée par M. Olivier de Perrot, a été organisée pour les membres SIA-NE, à laquelle une quinzaine de personnes ont participé.

Cette exposition traite le sujet du réemploi en architecture. Consommer « plus de matière grise » pour consommer « moins de matières premières » est l'un des enjeux de cette exposition qui convoque l'intelligence collective pour reconsidérer la matière de nos constructions.

L'exposition a présenté 75 projets qui démontrent le potentiel du réemploi et la possibilité d'une nouvelle vie pour des matériaux usés dans tous les lots du bâtiment. Dans le Massachusetts, les portiques d'un viaduc autoroutier structurent une villa ; à Madrid, les tuiles d'hier cloisonnent et transforment un lieu culturel d'avant-garde ; à Bali, des centaines de fenêtres à claire-voie habillent un hôtel ; même le futur siège du Conseil européen à Bruxelles se pare d'une façade composée de 3000 fenêtres récupérées ... Le réemploi ouvre un immense catalogue de possibles : bétons préfabriqués, pilotis maritimes, traverses de chemin de fer, enrouleurs de câble, plaques de plâtre rejoignent les déchets du quotidien pour devenir fondation, parement, isolant acoustique, structure, façade, etc.



Parois séparatrices avec d'anciennes tuiles [Abattoir 8B / Matadero, Madrid / Arturo Franco / 2009]

Hyacinthe Litzler, trésorier de la Section SIA-NE

5.11 Contexte et conséquences CCT Vaud

Bref historique

Suite au constat au niveau fédéral par la COMCO (commission de la concurrence) de l'illégalité des tarifs KBOB et dans ce contexte le retrait par la SIA Suisse des règlements d'honoraires régissant jusqu'à l'heure nos bases tarifaires, les autorités Vaudoises ont sollicité les associations patronales de nos professions pour élaborer une CCT permettant de mieux cadrer les projets d'état en cours et ceci peu importe la localisation des mandataires concernés.

Les associations et syndicats ont œuvré ensemble pour obtenir une convention de travail régissant les professions d'architectes et d'ingénieurs qui se trouve être applicable sur l'entier de leur territoire depuis le 1^{er} janvier de cette année (2019).

Pourquoi en parler ?

Nous avons conscience que tous les mandataires du canton ne travaillent pas exclusivement dans nos limites territoriales, mais bien au-delà de sa périphérie. Par contre, le fait d'obtenir les informations spécifiques de chaque région et de maintenir à jour ces informations est un travail conséquent et énergivore. Dès lors, nous souhaitons dans le cadre de nos missions vous apporter notre soutien pour des événements majeurs. Le cas spécifique de la CCT- Vaudoise avec son application à force étendue sur l'ensemble de son territoire, concerne tous mandataires actifs sur le canton de Vaud ; d'où qu'ils viennent !

But de la section

Le but de ce paragraphe et de notre première séance d'information du 27 mars dernier est d'attirer votre attention sur le fait que nous sommes tous concernés, dès lors que nous réalisons un projet sur le territoire Vaudois ou dans le cadre de « concours – marché public » ; le respect de cette convention s'applique.

Afin de mieux appréhender les éventuelles implications que cela engendre pour nos structures, nous vous avons proposé de parcourir ensemble les principales questions ou inquiétudes que l'on peut avoir à ce sujet, lors de la séance du 27 mars 2019. Cependant, l'affluence à cette dernière a été faible et nous estimons que ce sujet mérite davantage de mobilisation, c'est pour cette raison que nous proposons à l'assemblée de réitérer cette séance d'information à la fin de l'été 2019.

Gilles Batista, vice-président

5.12 Capacité 2018

Une manifestation exceptionnelle pour la jeunesse et les acteurs de la formation professionnelle. Cette année encore, tous les métiers se présentent ensemble dans les rues de la Ville de Neuchâtel. Ce projet d'envergure cantonale et régionale a lieu tous les deux ans et est constamment actualisé pour répondre aux attentes d'une jeunesse qui ne cesse d'évoluer.

La septième édition de Capa'cité s'est déroulée du 6 au 12 septembre 2018. Apprentis et formateurs, professionnels et entreprises, présentent leur savoir-faire en direct. Durant toute la semaine, ils vous montrent leur métier dans le but de susciter la curiosité et révéler des passions.

Les élèves de 10^{ème} et 11^{ème} années et des classes de préapprentissage du canton représentent le premier public cible de Capa'cité. Les enseignants et les parents sont également des publics cibles importants.

La manifestation était articulée autour de six Quartiers thématiques ayant comme objectifs de :

- Valoriser et rassurer
- Eveiller la curiosité
- Promouvoir et convaincre
- Séduire et motiver

La priorité absolue de Capa'cité est d'aider les jeunes à choisir un métier et à entrer dans la vie active.

Chaque Quartier regroupe une famille de métiers. Tous les Quartiers présentent les formations de leur champ professionnel, principalement la formation professionnelle initiale mais aussi, dans certains cas, la formation professionnelle supérieure. Les apprentis et les professionnels présentent les professions de manière ludique et interactive dans des stands.

La manifestation s'organise selon les six Quartiers suivants :

- Commerce & Gestion
- Bâtiment & construction
- Gourmand
- Technique
- Santé & social
- Vert

E-mail : info@capacite.ch

Facebook : <https://www.facebook.com/capaciteMetier>

Instagram: <https://www.instagram.com/capa.cite/>

Toutes les informations relatives à Capacité 2018 se trouvent sur le site <https://www.capacite.ch/>

Alexis Vienny, représentant de la section SIA-NE auprès du comité d'organisation de Capa'cité

Source : Programme et dossier d'information de Capa'cité 2018

6. Comptes 2018

6.1 Comptes 2018 - Pertes & Profits

		Pertes et profits 2018		Budget 2018	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
Comptes	Produits				
6793	Capa'Cité particip. Assoc.		4'000.00		3'000.00
6794	Soutien Expo Un Pont c'est Tout		3'307.00		5'000.00
6795	Participation Associations OMPr		1'324.00		1'250.00
6796	Soutien lancement OMPr		7'000.00		-
6799	Produits sur les conférences		988.90		2'000.00
6811	Cotisations SIA Centrale		11'868.75		12'000.00
6910	Cotisations bureaux		23'512.00		24'000.00
7200	Dividendes actions		384.00		400.00
7202	Intérêts CCP/UBS		2.40		-
	Charges				
4000	Forfait secrétariat	10'000.00		10'000.00	
4010	Forfait caissier	3'000.00		3'000.00	
4020	Secrétariat FER	121.75		500.00	
4700	Frais comité & représentation	3'639.90		4'000.00	
4710	Frais administr. & journal Info	872.10		1'500.00	
4730	Documentation, cotis. Infos	1'259.05		1'100.00	
4740	Prix pour étudiants	1'000.00		2'000.00	
4741	AG partenariat JAU-NE	5'645.00		5'000.00	
	Autres manifestations	500.00			
4742	GPA-NE	1'106.40		2'000.00	
4760	Site internet SIANE	500.00		500.00	
4780	Capa'Cité	7'409.80		6'000.00	
4781	Journées SIA / DRA	2'975.00		5'000.00	
4785	Un Pont c'est Tout	11'758.85		10'000.00	
4786	Cotisation Club 44	-		1'000.00	
4787	Observ. des marchés pub. OMPr	2'749.70		2'500.00	
4788	Etude sur la construction NE (indicateurs)	-		2'000.00	
4789	Publication AVOIR	-		-	
4790	Frais de déplacements	709.45			
4791	Lancement Plateforme OMPr	7'000.00		-	
	Totaux	60'247.00	52'387.05	56'100.00	47'650.00
	Perte de l'exercice		7'859.95	-8'450.00	
	TOTAUX	60'247.00	60'247.00	47'650.00	47'650.00

Commentaires

Sur l'exercice 2017, la SIA Ne réalise une perte de CHF7'859,95 contre une perte de CHF8'450.- au budget (accepté lors de l'assemblée générale 2017).

Les charges :

Dans l'ensemble, le montant des charges est resté conforme au budget 2018.

L'année a été riche en événements et manifestations soutenues par la SIA-NE, avec la journée de l'architecture et de l'urbanisme JAU-NE, les journées SIA, la DRA4, ainsi que l'exposition « matière grise ». De plus, 2018 a été marquée par l'organisation de deux manifestations importantes avec Capacité et le finissage de l'exposition « Un Pont c'est Tout ». Celles-ci représentent des charges élevées, mais néanmoins exceptionnelles qui justifient la perte budgétée.

Les produits :

Les produits, ont également été conforme, dans l'ensemble au budget 2018.

6.2 Comptes 2018 – Bilan

BILAN AU 31.12.2018			
Compte		Actif	Passif
1010	CCP	52'749.08	
1020	UBS s/c FI 57'983.1	-	
1040	Actions "Maison SIA ZH"	1.00	
1041	Actions "SA Edition tech"	1.00	
1048	Impôt anticipé	268.80	
1093	Actifs transitoires	4'830.25	
1110	Matériel, télécopieur	1.00	
2091	Passifs transitoires		2'288.00
2100	Capital au 01.01.2018		63'423.08
	Perte au 31.12.2018	7'859.95	
	TOTAUX	65'711.08	65'711.08

6.3 Comptes 2018 - Détail des transitoires figurant au bilan final du 31 décembre 2018 et évolution du capital

	Actifs Transit.	Passifs Transit.
ANIC participation Capacité	1'500.00	
GAN participation Capacité	500.00	
SIGGRAJ participation Capacité	500.00	
AREAE participation Capacité	1'000.00	
ANIC particip. Analyses OMPr 2018	662.00	
GAN participation Anylyses OMPr 2018	662.00	
SIA Centrale solde 2018	6.25	
TOTAL	4'830.25	
Trex prépar. Expo Un Pont C'est Tout		370.00
DRA4 cotisation 2018		1'275.00
Baulex frais dépl. Coro & Ass. Délégués		143.00
Pfleumer Samuel photographe Capacité		500.00
TOTAL		2'288.00

Variation fortune 2016 - 2018			
Fortune	2016	2017	2018
Postfinance	29'066.88	44'947.68	52'749.08
UBS	31'696.10	31'702.40	0.00
TOTAL	60'762.98	76'650.08	52'749.08

Points 6.1 à 6.3, Hyacinthe Litzler, trésorier de la Section SIA-NE, avril 2019

6.4 Rapport des vérificateurs des comptes 2018**Assemblée générale du vendredi 10 mai 2019****Rapport des vérificateurs des comptes**

Les soussignés ont procédé mercredi 17 avril 2019 à la vérification des comptes de l'exercice 2018 dans les bureaux de la société MAP Géomatique SA à Auvernier.

Cette vérification s'est déroulée avec la participation active du caissier M. Hyacinthe Litzler, ainsi que de Mme Francine Lobjois qui a mené à bien tout le travail de comptabilité.

Les vérificateurs ont passé en revue l'ensemble des écritures et des pièces justificatives et ils ont trouvé les comptes très bien présentés et parfaitement tenus. De nombreuses questions ont été posées qui toutes ont reçu des explications satisfaisantes.

Nous proposons donc à l'Assemblée Générale d'accepter les comptes de l'exercice 2018 avec remerciements à son auteur, et d'en donner décharge au Comité.

schweizerischer
ingenieur- und
architektenverein

société suisse
des ingénieurs
et des architectes

società svizzera
degli ingegneri
e degli architetti

swiss society
of engineers
and architects

Les Vérificateurs :

Jean-François Vulliod
Ingénieur civil dipl. EPFL/SIA

Laurent de Marta
Architecte dipl. D.P.L.G./SIA

Secrétariat
Place Pury 3, CP 2245
2000 Neuchâtel
+41 58 715 34 02
info@ne.sia.ch

Auvernier, le 17 avril 2019

La vérification des comptes pour l'exercice 2018 a eu lieu le 17 avril 2019. Le rapport des vérificateurs sera lu lors de l'assemblée générale.

7. Statuts

Aucune modification des statuts n'a été entreprise depuis le 23 mai 2014.

Gilles Batista, vice-président de la Section SIA-NE

8. Budget et cotisations 2019

8.1 Budget 2019 comparé au budget et comptes 2018

Comptes	Produits	Budget 2019		Pertes et profits 2018		Budget 2018	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6793	Capa'Cité particip. Assoc.		-		4'000.00		3'000.00
6794	Soutien Expo Un Pont c'est Tout		-		3'307.00		5'000.00
6796	Soutien lancement OMPr		-		7'000.00		-
6799	Produits sur les conférences		1'000.00		988.90		2'000.00
6811	Cotisations SIA Centrale		11'500.00		11'868.75		12'000.00
6910	Cotisations bureaux		23'500.00		23'512.00		24'000.00
7200	Dividendes actions		380.00		384.00		400.00
7202	Intérêts CCP/UBS		-		2.40		-
7210	Demande extraordinaire (soutien SIA Centrale)		2'500.00				
6795	Participation Associations OMPr		2'000.00		1'324.00		1'250.00
	Réserve / 2e semestre 2019		2'000.00				
	Charges						
4000	Forfait secrétariat	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
4010	Forfait caissier	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
4020	Secrétariat FER	500.00		121.75		500.00	
4700	Frais comité & représentation	4'000.00		3'639.90		4'000.00	
4710	Frais administratifs/journal	1'000.00		872.10		1'500.00	
4730	Documentation/formation	1'500.00		1'259.05		1'100.00	
4740	Prix pour étudiants	2'000.00		1'000.00		2'000.00	
4741	AG partenariat JAU-NE	5'000.00		5'645.00		5'000.00	
	Autres manifestations	2'500.00		500.00			
4742	GPA-NE	1'000.00		1'106.40		2'000.00	
4760	Site internet SIANE	500.00		500.00		500.00	
4780	Capa'Cité	-		7'409.80		6'000.00	
4781	Journées SIA / DRA	3'000.00		2'975.00		5'000.00	
	Soutien Expo DRA4_SINE	2'200.00					
4785	Un Pont c'est Tout	-		11'758.85		10'000.00	
4786	Cotisation Club 44	-		-		1'000.00	
4788	Étude sur la construction NE (indicateurs)	-		-		2'000.00	
4789	Publication AVOIR	750.00		-		-	
4790	Frais de déplacements	-		709.45			
4791	Lancement Plateforme OMPr	-		7'000.00		-	
4787	Observ. des marchés pub. OMPr	4'000.00		2'749.70		2'500.00	
	Réserve / 2e semestre 2019	4'000.00					
	Totaux	44'950.00	42'880.00	60'247.00	52'387.05	56'100.00	47'650.00
	Résultat de l'exercice	-2'070.00		-7'859.95		-8'450.00	
	TOTAUX	42'880.00	42'880.00	52'387.05	52'387.05	47'650.00	47'650.00

Commentaires

Le budget 2019 prévoit un déficit de CHF 2'070.-.

Les commentaires suivants peuvent être apportés :

- En 2019, la SIA-NE poursuivra son implication dans différents événements et manifestations : journée de l'architecture et l'urbanisme JAU-NE, exposition de la DRA4 dans le cadre du SINE et remise du prix, journées SIA et participation DRA. Un montant de CHF 2'500.- est également prévu pour le soutien à de nouvelles manifestations, visites ou conférences.
- Une demande extraordinaire de CHF 2'500.- a été faite auprès de la SIA Centrale.
- Une réserve de CHF 4'000.- supplémentaire a été budgétée pour les analyses de l'OMPr, faisant suite aux premières factures reçues pour les analyses du début de l'année 2019.
- Compte tenu du capital à disposition de la SIA NE, le comité propose à l'assemblée d'accepter la perte budgétée.

8.2 Cotisations 2019

Les cotisations individuelles à la section sont sollicitées par la SIA simultanément aux cotisations personnelles au niveau suisse par un appel de cotisations effectué en début d'année.

Les cotisations de membre bureau SIA (au niveau suisse) sont sollicitées par le secrétariat général SIA au printemps.

Les contributions de solidarité annuelle des bureaux neuchâtelois est au contraire sollicitée directement par la section par un appel de cotisations lancé après l'assemblée générale. Ces ressources sont indispensables à la section pour accomplir ses buts et ses tâches en complément des cotisations personnelles qui n'assurent que la moitié de la couverture des charges. Elles donnent par ailleurs droit aux avantages suivants : présentation du bureau sur le site de la section, prix préférentiels lors de séminaires et conférences organisés par la section.

Seuls les bureaux membres SIA suisse sont autorisés à faire usage du label « Membre bureau SIA » et ont droit aux avantages qui en découlent (prestations SIA-services notamment). Cette notion est rappelée à chaque nouveau membre de la section avec le message de bienvenue.

Le tableau ci-après reflète les principaux montants des cotisations.

Qualité de membre	Cotisations 2018	
	SIA Suisse	section NE
Membres individuels		
- jusqu'à 29 ans	250.-	75.-
- jusqu'à 65 ans	300.-	75.-
- dès 66 ans révolus	0.- ou 90.- avec Tracés	25.-
Membres étudiants	0.-	0.-
Membres bureaux SIA	selon échelle basée sur la masse salariale soumise à l'AVS, dès 280.-	
Contributions de solidarité annuelle des bureaux neuchâtelois		80.- par poste de travail actif dans le canton de Neuchâtel, apprentis non compris. Min. 80.-

Vous trouverez d'autres informations sur les cotisations sur le site de la SIA-CH selon le lien : <http://www.sia.ch/fr/affiliation/affiliation/membre-individuelle/>

9. Membres et organes de la section

9.1 Admissions, démissions, mouvements

Nouveaux membres admis en 2018

Membres individuels : Giona Preisig, hydrogéologue dipl. Unil
Sarah Hottinger, architecte dipl. EPFL
Silas Liechti, architecte dipl. in BFH
Raphaël Desaulles, MSc arch. EPF/SIA
Laetitia Rieger, dipl. ing. architecte
Nadine Thürler, ing. civil dipl. EPFL

Nous leur souhaitons la bienvenue à la section neuchâteloise et comptons sur leur active participation dans le cadre de nos futures activités, manifestations ou visites.

La liste complète des membres et la répartition par groupes professionnels sont disponibles sur le site Internet.

9.2 Comité

Le comité 2018 était composé et organisé de la façon suivante :

Fonction	Membres	Groupe professionnel
Présidence	Fabio Sicurella	Technique
Vice-présidence	Gilles Batista	Architecture
Caisse	Hyacinthe Litzler	Environnement
Secrétariat	Corinne Maradan	Avocate
Membres	Jan Philipp Robra	Environnement
	Perrine Bedoy	Architecture
	Alexis Vienny	Architecture
	Frédéric Porret	Génie civil
	Pascal Chopard	Génie civil

Sébastien Droz-dit-Busset a démissionné de ces fonctions pour raisons personnelles lors de la séance comité du 23.11.2017. Jan Philipp Robra a repris alors la présidence ad interim.

Le comité 2019 sera composé et organisé de la façon suivante (les nouveaux membres sont proposés lors de l'AG 2019) :

Fonction	Membres	Groupe professionnel
Présidence	Fabio Sicurella	Technique
Vice-présidence	Gilles Batista	Architecture
Caisse	Hyacinthe Litzler	Environnement
Secrétariat	Corinne Maradan	Avocate
Membres	Perrine Bedoy Bourquin	Architecture
	Alexis Vienny	Architecture
	Frédéric Porret	Génie civil
	Giona Preisig	Hydrogéologue
	Mathieu Jeannert-Gris	Génie civil

9.3 Vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes 2019 seront déterminés à l'assemblée générale 2018. M. Jean-François Vullioud devrait être reconduit pour une deuxième année.

9.4 GPA-Ne - groupe professionnel des architectes

Le comité GPA-NE aura la composition suivante en 2018 :

M. Cédric Aklin, président ad intérim

M. Michel Tanner

M. Eric Ryser

M. Laurent Demarta

Le comité cherche au moins un nouveau membre pour compléter son équipe. Concernant l'activité du comité, cf. point 4.1 ci-dessus.

Cédric Aklin, Président ad interim du GPA Neuchâtel

9.5 Groupes professionnels suisse, représentants de la SIANE

Suite à la modification des statuts de la SIA suisse en 2014, les représentants des sections dans les groupes professionnels ne sont plus prévus. L'organe dirigeant de chaque groupe est le conseil du groupe professionnel.

Il n'y pas de représentants neuchâtelois dans les conseils des groupes professionnels.

9.6 Délégué aux assemblées des délégués

Chaque section dispose de deux délégués. Il s'agit du Président et d'un membre du comité, leur fonction dure deux ans.

9.7 Autres fonctions au sein de la SIA de membres neuchâtelois

Nicolas Kosztics, Membre du Conseil d'honneur de la SIA

Mazal Chevallier, Membre de la commission SIA 118/262

Thomann Michel, Membre de la commission SIA 263

Erdjan Opan, Membre du conseil d'expert SIA énergie

Denis Clerc, Membre du conseil d'honneur du groupe architecture de la SIA

Yves Alain Brechbühler, Membre du conseil d'honneur du groupe environnement de la SIA

Olivier Schneider, Membre de la commission SIA 104 pour les prestations et honoraires des ingénieurs forestiers

Olivier Schneider, Membre de la commission du règlement SIA 111/Modèle de prestations Planification et conseil

Jan Philipp Robra, Vice-président de la commission SIA pour les normes environnementales et de développement durable (KNU)

Merci de bien vouloir signaler toute modification ou un éventuel oubli par rapport à cette liste.

10. Memorandum : assemblées générales 2000 – 2019

Année	Visite, assemblée	Neuchâtel	Boudry	Val-de-Travers	Val-de-Ruz	Le Locle	La Chaux-de-Fonds
2000	Théâtre Café du Petit Paris à La Chaux-de-Fonds						X
2001	Etel SA à Môtiers Hôtel de l'Aigle à Couvet			X			
2002	Passerelle du Pervou et Musée de l'Areuse à Boudry Château de Boudry		X				
2003	Moulins souterrains du Col des Roches Auberge du Prévoux					X	
2004	Présentation du concours du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel à La Ferme de Pierre-à-Bot Le Panorama à Saules				X		
2005	Tassements du vieux Bourg Capitainerie du Port au Landeron	X					
2006	Rénovation bibliothèque de la Ville Heure Bleue à La Chaux-de-Fonds						X
2007	Ecomusée des Sources de l'Areuse Hôtel du Moulin à St-Sulpice			X			
2008	Complexe CMN-HEG de Crêt-Taconnet à Neuchâtel CPLN et café des Arts à Neuchâtel	X					
2009	Temple maçonnique, Loge l'Amitié à La Chaux-de-Fonds ABC La Chaux-de-Fonds						X
2010	Centrale de chauffage à distance de Lignièrès Auberge de Commune, à Lignièrès	X					
2011	Présentation du projet Robosphère, La Chaux-de-Fonds Club 44, à La Chaux-de-Fonds						X
2012	Fête pour les 175 ans de la SIA HE Arc, Espace de l'Europe à Neuchâtel	X					
2013	Présentation du projet d'Iles solaires sur le lac de NE Bateau de la société de navigation LNM, au port de NE	X					
2014	Visite du Musée militaire de Colombier Restaurant du Château à Colombier		X				
2015	Visite de l'ancien Manège à la Chaux-de-fonds. Restaurant du Mö						X
2016	Visite de la Maison de l'Absinthe à Môtiers, cocktail dinatoire sur place			X			
2017	Participation à la Journée de l'architecture et de l'urbanisme à Neuchâtel, petit déjeuner sur place	X					
2018	Participation à la Journée de l'architecture et de l'urbanisme à Neuchâtel, petit déjeuner sur place	X					
2019	Participation à la Journée de l'architecture et de l'urbanisme à Neuchâtel, petit déjeuner sur place	X					

Memorandum : membres du comité 1999 à 2019

P = président, VP = vice-président, S = secrétaire, C = caissier, x = membre.

Le président est élu pour 2 ans, rééligible 1 fois. Les membres sont élus pour 2 ans, rééligibles 2 fois.

Membres	99	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Firouzeh Miserez	x																				
Eric Repele	P																				
Pierre-Alain Bueche	C																				
Martin Kernen	x	C	C	x																	
Yves-Olivier Joseph	S	x	x	x																	
Martin Schneider	x	x																			
Norbert Jouval	x	S	S	S	S	S															
Yves-Alain Brechbühler		P	P	P	x	x															
Erdjan Opan		x	x	x	P	P	x														
André Perret		x																			
Orlando Agustoni			x	x	x																
Olivier Mauler			x	x	x	x	x	x													
Jean-Daniel Girard			x	C	C	C	C														
Vincent Held			x	x																	
Boris Evard			x	x	x	x	x														
Cédric Bart				x	x	x	x	x	x												
Daniel Philippin					x	x	P	P	x	x											
Julien Dubois						x	VP	VP	P	P	x										
Andreas Hufschmid							x	C	C	C	C	C									
Jean-Marc Angehrn							S	S	S	S	x	x									
Görge Blendermann	x							x	x	x											
Antonio Gallina								x	x	x	x	x	x								
Jacques L'Eplattenier								x	VP	VP	P	P	x								
Jérémie Crisinel									x	x	x	x	C	C							
Pierre Sandoz										x	x	x									
Nicolas Berner													x	x							
Jean-François Vullioud											S	S	S	S	S	x					
Quitterie Barthou											x	VP	P	P	x	x					
Stéphane Horni												x	x	V	P	P	x				
Delphine Jeanneret-Gris													x	x	x	x	x	x			
Yannick Peter													x	x	x	x	x	x			
Christopher Pannett														x	x	x	x	x	x		
Rachel Nenavoh															x	C	C	C	C		
Pascal Chopard																x	S	S	S	S	x
Jan Philipp Robra																x	VP	P	P	VP	x
Sébastien Droz																	x	x	P		
Fabio Sicurella																	x	x	x	P	P
Alexis Vienny																		x	x	x	X
Hyacinthe Litzler																			x	C	C
Perrine Bedoy																			x	x	X
Frédéric Porret																				x	X
Gilles Batista																				VP	VP
Corinne Maradan																				S	S
Mathieu Jeanneret-Gris																					X
Giona Preisig																					X